



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 19 juin 2018

Présidence	:	BÜNZLI Luc-Olivier
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	24 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	6
Absent	:	0
Votations	:	À main levée
Clôture de la séance	:	21H55
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 23 mars 2018 Préavis 02/18, Préavis 03/2018, Préavis 04/2018

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 2^{bis}) Renouvellement du bureau et des commissions
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) **Préavis 02/2018** : rapport de gestion 2017
- 6) **Préavis 03/2018** : rapport sur les comptes 2017
- 7) **Préavis 04/2018** : demande de crédit de **CHF 75'000.-** pour la pose de deux débitmètres à la sortie du réservoir des Grands Buissons
- 8) Divers et propositions individuelles

* * * * *

1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette séance du 19 juin 2018. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. Le Président demande de rajouter le point 2^{bis} « Renouvellement du bureau et des commissions » à l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté avec la modification proposée par le Président.

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 23 mars 2018 est mis en discussion :

- Page 1 : Le Président mentionne que le nombre de membres présents est manquant. Le nombre de 26 sera ajouté.
Frédérique Marengo Plasschaert : ni *par* poste au lieu de ni *pas* poste.
- Page 3 : Patrick Vuagniaux : 11 marquages colorés au lieu de 1 marquage
- Page 5 : Denis Grosjean, Syndic : « *ceci sur proposition du Préfet* » doit être remplacé par « ... *le Préfet nous avait recommandé l'appui du bureau technique* ».
- Page 6 : Hélène Genet : « *Les WC et les chambres du haut* » doivent être remplacés par « *Les WC et les salles d'eau* ».

Avec 24 approbations et aucune abstention, le procès-verbal, y compris les modifications mentionnées ci-dessus, est accepté.

2bis) RENOUELEMENT DU BUREAU ET DES COMMISSIONS

Luc-Olivier Bünzli, Président, propose de passer à l'élection du Président et du/de la vice-Président(e) et des scrutateurs. Normalement cela se fait à bulletin secret. Y a-t-il d'autres propositions ?

Frédérique Plasschaert Marengo : propose d'effectuer ce vote à main levée.

Le Conseil approuve la proposition de vote à main levée.

Election du/de la Président(e)

Jean-Blaise Held : propose que Luc-Olivier Bünzli poursuive sa mission, s'il est d'accord.

Luc-Olivier Bünzli est élu par acclamation.

Election du/de la vice-Président(e)

Luc-Olivier Bünzli, Président demande s'il y a des propositions ?

Luc-Olivier Bünzli, Président, propose Frédérique Plasschaert Marengo, si elle est d'accord.

Frédérique Plasschaert Marengo est élue par acclamation.

Election des scrutateurs

Nathalie Vuagniaux sort, viennent ensuite : Valérie Hirt, Camille Troillet et Gilbert Grin.

Il s'agit d'élire un/e suppléant(e).

Luc-Olivier Bünzli, Président demande s'il y a des propositions ?

Jean-Blaise Held propose Patrick Vuagniaux, s'il est d'accord.

Patrick Vuagniaux est élu par acclamation.

Commission de gestion

Catherine Winkler sort, viennent ensuite : Blaise Rion, Hélène Genet et Alicia Perroud.

Il s'agit d'élire un/e suppléant(e).

Luc-Olivier Bünzli, Président demande s'il y a des propositions ?

Frédérique Marengo Plasschaert propose Catherine Winkler, si elle est d'accord.

Catherine Winkler est élue par acclamation.

3) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Suite à une remarque lors de la dernière séance, le bureau propose que :

- Toute personne désirant prendre la parole lors du Conseil, se lève, et à la première intervention, commence par : Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs.

Luc-Olivier Bünzli, Président demande s'il y a des oppositions ?

Ceci est donc accepté.

Un membre du Conseil Communal a demandé s'il était possible de fixer les séances une année à l'avance. Le Président précise que cela n'est pas possible, car cela dépend de l'activité communale du moment. Dès que la date est fixée, le Bureau communique la date par email et envoie ensuite les convocations par la poste.

Votations : « Initiative Monnaie pleine » a été refusée par le canton de Vaud à 78,69% et par Vucherens à 79,84%. « Loi fédérale sur les jeux d'argent » a été acceptée par le canton de Vaud à 88,30% et par Vucherens à 90,91%. Participation : 34 % canton de Vaud et 33,9% pour Vucherens.

L'Union des Communes Vaudoise a édité un livre « Gestion financière communale » qui est à disposition pour consultation. Un autre exemplaire a été transmis à la Commission de Gestion.

4) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Denis Grosjean, Syndic

Pluie diluvienne de ces derniers jours

Les zones les plus touchées ont été le bas du chantier Blanc et le haut du village, les 31 mai, 5 et 8 juin 2018. La pluie incessante sur les terrains a provoqué des coulées d'eau et surtout de boue sur la route et les canalisations n'ont pas réussi à suivre. Ceci a amené l'eau/la boue dans les garages, caves et autres. Nous sommes vraiment désolés pour les personnes concernées. Merci au SDIS Oron-Jorat pour leur disponibilité et aux employés communaux qui ont dû travailler la nuit et le dimanche. La solidarité entre voisins a aussi été belle à voir. Il y a toujours des sacs de sable prêts au cas où des tempêtes de pluie reviennent prochainement.

Dans le haut du village des petits travaux sont urgents :

- le Chemin du réservoir est à refaire au plus vite et ceci sans attendre le prochain conseil pour l'approbation du crédit ;
- Les canalisations sont à analyser par vidéo afin de détecter s'il y a des encombrements.

Concernant le chantier Blanc, je suis moi-même allé sur le terrain pour constater que tout passait sur la propriété des Estoppey et c'est également son entreprise qui doit amener l'eau au chantier. On a délégué au service technique intercommunal Lucens-Valbroye la stabilisation du chantier, sur un délai de 3 jours, ceci pour assainir la situation.

Service technique intercommunal

Les statuts ont été étudiés. Un conseil intercommunal avec une délégation fixe par commune. Un délégué pour 800 habitants. Lucens, étant la plus grande commune, en aura 6. La prochaine séance aura lieu en septembre et dès l'an prochain, on pourrait faire partie de cette association. Ceci serait un grand soulagement pour le traitement de certains dossiers.

PPA

Nous avons reçu le 24 mai de M. Mivelaz, du service de l'aménagement du territoire, un email nous informant que Madame la Conseillère d'Etat a signé la proposition d'approbation préalable. Ils préparent les envois des notifications aux opposants ; il n'y en avait plus qu'un seul dans la dernière étape, c'était l'hoirie Jaquet. Une notification va aussi être envoyée aux opposants dont l'opposition a été levée par le Conseil le 11 mars 2014, c'était une opposition de Christophe Dutoit et Céline Gilliéron. La nouvelle LATC qui a été adoptée par le Grand Conseil et qui n'a pas eu de référendum, mentionne qu'il n'y a plus de zone d'affectation différée, cela concerne une seule parcelle, celle des Jaquets (l'ancien karting). Il y aura donc une modification et dénomination sur cette parcelle.

Ce dimanche, au Brunch organisé par La Jeunesse de Vucherens, la Municipalité recevra les nouveaux habitants : 22 adultes et 6 enfants seront présents.

Oxana Gueissaz

Transports publics

L'horaire 2019 de la ligne 62, direction Epalinges, débutera à 5h48 et finira à 24h19. Cadence du matin : 20 minutes, 15 minutes aux heures de pointe et 30 minutes le reste de la journée. Il n'y aura pas de changements sur la ligne Car Postal.

Certificats de salaire 2017

Céline Gentil Martinez, boursière, désire apporter une remarque quant à l'envoi des certificats de salaire 2017. Les membres du Conseil n'aurait pas dû recevoir le certificat 2017, car le canton de Vaud a passé un accord avec les communes Vaudoises, le 6 mars 2008, afin que les salaires fiscalement imposés sont seulement à partir de Fr. 3'333.35/an. Le paramètre de base dans notre système n'avait pas été modifié, d'où l'envoi par erreur du certificat.

Etienne Cherpillod

École ASIJ

La salle de classe nord de Vucherens fermera définitivement fin juillet. Les enfants de Vucherens seront à l'école de Servion, dans les combles, ceci 4 ans plus vite que prévu. Le bureau d'architecture et urbanisme « Epure » de Moudon a été désigné pour construire la future école de Carrouge. Ce même bureau a déjà construit l'école de Fey. L'ouverture du collège de Carrouge est prévue en 2022 et non 2021.

Remy Favre

Consommation et analyse de l'eau

L'eau de Vucherens est analysée deux fois par an par le canton et les employés communaux. Le canton effectue également une analyse inopinée pour les bactéries. Ils cherchent un échantillon d'eau dans les trois sources du village. Les résultats sont affichés au pilier public. Le dernier rapport de cette analyse a mentionné deux échantillons sur sept qui ne sont pas conformes, mais l'eau reste propre à la consommation.

Sur les conseils de l'ingénieur chimiste cantonal, on a refait des prélèvements à d'autres endroits, ainsi que dans le réseau par mesure de sécurité. Le résultat est toujours pareil, mais l'eau est bonne.

Circulation

A la bifurcation, route du Village et Administration Communale, des triopans et des cônes ont été posés, car le regard n'a pas résisté aux intempéries. La maison Delessert va venir faire les travaux au plus vite.

Urbain Cherpillod

Déchèterie : le changement pour la dépose du gazon a été chaotique. Certains habitants ont été chez Eric Cherpillod, car les délais étaient trop serrés et les informations trop tardives. Avec nos excuses. Depuis que les employés communaux surveillent la dépose du gazon, il n'y a plus de corps étranger dans celui-ci. C'est une solution provisoire qui a été prise dans l'urgence après l'échec avec Vuillens pour une déchèterie intercommunale.

5) **Préavis 02/2018** : rapport de gestion 2017

Commission de gestion : Catherine Winkler, Blaise Rion et Hélène Genet

Présentation par la Municipalité

Denis Grosjean, Syndic

Les comptes de la Commune se portent bien, avec un excédent de revenus. Les revenus ont augmenté environ de CHF 150'000.- grâce aux impôts, suite aux nouvelles constructions/arrivées. La dette par habitant se monte à CHF 2'899.-. Elle n'est pas à abolir, mais l'essentiel est d'avoir des finances équilibrées.

La Municipalité doit transmettre avant le 31 mai les comptes au Conseil Communal. Cette année, les comptes ont été envoyés aux membres du CC avant que la Commission de gestion n'ait pu les analyser, car certains membres de la commission étaient en vacances. Nous nous excusons pour ce contretemps et attendons vos remarques.

Oxana Gueissaz

Avec les comptes, vous avez une vue globale des activités de la Commune. La masse de travail s'accroît et nous faisons de notre mieux. La totalité des points importants sont dans le rapport de gestion.

Rapport de la commission de gestion

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Le Président demande s'il y a des remarques sur le rapport de gestion.

Suite aux questions de André Savary et Hélène Genet, la Municipalité et la boursière précisent que :

- Il y a eu un problème de mise en page à la page 4. Il manque une légende pour les colonnes bleues du tableau des investissements. Il s'agit de l'endettement net. Cela correspond à CHF 2'899.- par habitant en 2017.
- Les noms des personnes naturalisées sont affichés au pilier public.
- Les avis mortuaires sont affichés au pilier public seulement si la famille le demande et ceci est spécifié sur l'avis.

Décision

Le préavis 02/18 – est accepté à l'unanimité.

6) **Préavis 03/2018** : rapport sur les comptes 2017

Commission de gestion : Catherine Winkler, Blaise Rion et Hélène Genet

Présentation par la Municipalité

Oxana Gueissaz

Le résultat final 2017 est un excédent de revenus de CHF 29'687.24.

Le budget est toujours plus prudent et prévoyait un excédent de charges. Il y a eu plus de rentrées d'impôts et de droits de mutation. Un amortissement extraordinaire a été fait et nous avons passé au budget les montants pour les futurs travaux. La Commune de Vucherens est

prudente, ceci en vue des charges scolaires, parascolaires et sociales qui risquent d'être lourdes dans un futur proche.

Le Président propose de passer en revue les comptes page par page.

Blaise Rion l'interrompt, en précisant qu'il est mieux de lire le rapport de la Commission de gestion avant.

Rapport de la commission de gestion

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Le Président passe les comptes en revue page par page.

Oxana Gueissaz précise que sur le rapport de la commission de gestion, la date des préavis municipal 02 et 03, n'est pas 2017 mais 2018.

Suite aux questions de Pierre Béda, Anne-Claire Anex et Jean-Blaise Held, la Municipalité et la boursière précisent que :

- La presse cannette est l'appareil de la déchèterie avec lequel on broie les cannettes et les boites en aluminium.
- Page 2/6, compte 640, Constat de décès : c'est à la Commune de prendre en charge les constats de décès des résidents. Pour le compte Inhumations, il s'agit d'une tombe qui n'a pu être creusée par l'employé communal, car la terre était trop gelée. Une entreprise est venue avec une machine.
- Page 2/8, compte « Attributions au Fonds de réserve Énergies renouvelables », fonctionne bien, mais cela dépend des années. Cette année il y a eu une seule installation thermique et quelques stères de bois. En 2018, il y aura d'avantages de demandes, car on reprend également les installations photovoltaïques.

Décision

Le préavis 03/18 – est accepté à l'unanimité.

7) Préavis 04/2018 : demande de crédit de CHF 75'000.- pour la pose de deux débitmètres à la sortie du réservoir des Grands Buissons

Commission : Marie-José Auderset, Marie-Claire Anex et Claude Marzo

Présentation par la Municipalité

Rémy Favre donne quelques explications supplémentaires concernant la pose de ses deux débitmètres.

Notre réservoir est alimenté par les trois stations de pompage communales, qui pompent l'eau de cinq sources. Il sert également au transit de l'eau assuré par l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ) entre Vulliens et Carrouge.

La configuration actuelle n'est pas optimale pour un aperçu clair des consommations d'eau de la Commune. Par exemple, si Vulliens nous fournit 200m³ d'eau, cette eau vient dans notre réservoir mais ressort pour les Communes de Forel ou Carrouge et les m³ qui ne sont pas comptabilisés sont à notre charge.

La pose de deux débitmètres permettra à la Commune de Vucherens de comparer les chiffres facturés par l'AIEJ aux m³ écoulés et effectivement à notre charge.

Cela permettra également d'identifier et de localiser une éventuelle défaillance dans le réseau. On pourra faire bouger les vannes dans les différents secteurs sans faire intervenir des entreprises extérieures et donc éviter des frais.

Une chambre enterrée doit être construite à cheval sur les deux départs, devant le réservoir, la place à disposition actuelle dans la chambre des vannes du réservoir étant insuffisante. Le cube en béton coûtera environ CHF 30'000.-. Le tout sera excavé et les résultats des débitmètres nous seront transmis informatiquement.

Les débitmètres sont préférés aux compteurs à turbines, car ils garantissent un passage intégral et limitent les pertes de charge.

Un ravalement de façade du réservoir est également à prévoir.

Rapport de la commission de gestion

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Suite aux questions de Blaise Rion, André Savary, Catherine Winkler, Jean-Blaise Held, Pierre Béda, Frédérique Plasschaert-Marengo, Daniel Gallay et Julien Mortier, la Municipalité précise que :

- Etant donné la double fonction de notre compteur (contrôle des m3 effectif et chasse aux fuites), les installations seront seulement à la charge de notre Commune ;
- La Commune de Vucherens pourra en fonction des résultats faire opposition à la facture de l'AEIJ ;
- L'AEIJ fait des contrôles de leurs conduites. La seule qui pose des problèmes est celle de Vulliens, car elle est ancienne, mais l'AEIJ ne peut pas la voir. Avec ces nouvelles installations la Municipalité désire enlever certaines incertitudes sur la consommation d'eau et chercher les fuites sur son réseau ;
- L'AEIJ ne peut mettre de compteurs à l'entrée des réseaux de Vucherens, car Au Carroz, on peut court-circuiter le réseau en ouvrant la vanne et l'eau passerait dans tout le village avec les bouclages jusqu'à la Râpe, voilà pourquoi le compteur est à sa place actuelle ;
- Depuis 2012 la Commune de Vucherens a vendu quelques m3 d'eau, mais elle désire plutôt être en auto-approvisionnement ;
- Le débitmètre compte également la consommation d'eau, il calcule le nombre de litres qui passent dans le tuyau et il est plus précis qu'un compteur à turbines. La durée de vie d'un compteur est d'environ 25 ans ;
- Etant sur notre réseau communal, on n'a aucune raison de demander aux autres communes de participer aux frais. Pour le cube, par contre, si les autres communes envisagent des installations chez eux, il serait possible de demander une participation. Mais le but est vraiment de comparer et garder les chiffres pour nous ;
- Pour le moment, la Commune ne va pas demander de remboursement rétroactif s'il y a des différences. Si vraiment il y a d'énormes différences, on va contester, mais ce n'est pas la première étape. Lors de la canicule de 2017, nos sources étaient à bout et on a eu la chance d'avoir une solidarité entre les communes et le canton. Le canton, lui, voudrait que l'on se groupe avec Moudon.

Décision

Le préavis 04/18 – est accepté à l'unanimité.

6) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Abri bus, arrêt « La Chapelle » - Fabienne Wampfler, Julien Mortier et Frédérique Plasschaert Marengo

Fabienne Wampfler demande si un abri de bus est prévu à l'arrêt « La Chapelle » du car postal. Denis Grosjean, Syndic, informe que rien n'est prévu pour le moment, car on peut toujours dire non à cette ligne si trop de problèmes de circulation et/ou trop de réclamations. Julien Mortier demande si on peut communiquer au chauffeur que les enfants sont abrités du côté de la Chapelle, lors de mauvais temps. Frédérique Plasschaert Marengo précise que les chauffeurs des cars postaux ne sont jamais les mêmes et que si les enfants traversent la route devant le car postal, cela est plus dangereux. Etienne Cherpillod précise que effectivement, les chauffeurs de car postal changent tout le temps et que pour le moment aucun arrêt de bus n'est prévu.

Place de sport haut du village, pose d'une table et banc et panier de basket – Frédérique Plasschaert Marengo et Fabienne Wampfler

Frédérique Plasschaert Marengo demande s'il est possible d'aménager une table et bancs au terrain de sport à côté du local des pompiers. Ceci pour les marcheurs de St-Jacques de Compostelle et pour les enfants qui vont jouer au football. Etienne Cherpillod en prend note et en parlera à la Municipalité.

Fabienne Wampfler demande s'il serait possible de remplacer le panier de basket. Etienne Cherpillod en prend note et va voir si on peut faire le nécessaire.

Dépôt du gazon – Pierre Béda

Pierre Béda demande si un délai a été trouvé pour le dépôt du gazon. Urbain Cherpillod précise que pour le moment, aucune autre solution n'a été trouvée, car les éventuelles collaborations se sont arrêtées. Pour le moment, il y a toujours un libre accès en attendant de trouver mieux.

Vol de drones sur la commune – Pierre Béda

Pierre Béda demande si la Municipalité va se munir d'un règlement sur le vol de drones sur la commune. Certaines communes ont fait des démarches. D'autres laissent libre. Denis Grosjean, Syndic, précise qu'ils vont étudier le sujet et en prend bonne note. C'est la Confédération et les cantons qui ne légifèrent pas à ce sujet, pour le moment, nous avons d'autres règlements à mettre en place avant celui-ci.

Odeurs eaux usées – Fabienne Wampfler

Fabienne Wampfler mentionne que les odeurs des eaux usées sont moins présentes que l'été passé depuis que l'enfumage a été fait. Par contre, des propriétaires ne sont pas aux normes par rapport aux eaux claires qui vont dans les eaux usées. Rémy Favre précise que des clapets anti-retour ont été installés. Le problème n'est pas encore totalement résolu. Il reste encore deux chambres ouvertes et les couvercles ont été changés pour être hermétiques. Après un laps de temps, la pompe s'est arrêtée et quand ça repart, le liquide a macéré pendant un certain temps et cela génère les odeurs. Il faudrait injecter de l'eau claire pour un flux continu. Sur les photos des enfumages, vers chaque ferme, un peu de fumée sort. On doit les résoudre, car les propriétaires devront régler les problèmes directement et trouver des solutions. La mise en place de clapets anti-retour sera à charge des propriétaires.

Chantier Blanc - Pierre Béda

Pierre Béda informe qu'il manque des écoulements sur le nouveau chemin du chantier Blanc, pour canaliser l'eau. Denis Grosjean, Syndic, précise que des caniveaux ont été installés. La boue ne devrait pas traverser la route.

Ligne 62, direction Moudon – Hélène Genet

Hélène Genet demande si la pose d'un abri de bus est prévue sur la ligne 62 direction Moudon. Denis Grosjean, Syndic, informe que ceci est pris en compte dans la 3^{ème} phase de la sécurité routière. Par ailleurs, Hélène Genet mentionne que sur le journal « La Chouette », il est spécifié qu'il y a une cabine téléphonique à cet endroit. Des marcheurs la cherchaient, mais elle n'existe plus. Denis Grosjean, Syndic, informe que si la cabine se trouve sur le plan du village, ce n'est pas modifiable. Si c'est dans le texte, on fera le nécessaire pour la supprimer.

Denis Grosjean, Syndic, informe que le prochain Conseil Communal aura lieu en automne, avant celui du budget. Il y aura une demande de crédit pour l'aménagement de l'administration communale au rez-de-chaussée du collège nord et une demande de crédit pour 1^{ère} étape de la sécurité routière (axe pilier publique jusqu'aux Trois Suisses) que nous espérons faire cette année encore. Nous avons fait appel au Bureau Sabert SA de Payerne.

Je termine en remerciant le Président du Conseil qui a décidé de continuer. C'est un plaisir pour nous de collaborer avec lui. Je remercie également la vice-Présidente, ainsi que le bureau du Conseil.

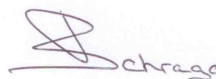
Le président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 21h55.



Président
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire
Véronique Schrago